

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 AVRIL 2021 à 18 heures**

Sous la présidence de Mr Dominique TURC, Maire,

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Présents :

M. GIROD Pierre, Mme RIGHETTI Nathalie, M. GUINARD Jacques, Adjoint, M. COURAND Serge, Mme VOILLAT Françoise, Mme MERCIER Marie-Christine, M. DURAFOUR Jean-François, Mme GRENIER-CAUSSANEL Véronique, M. DAGALLIER Frédéric, M. BURDET Thibaut, Mme DIAS Pascaline, M. BORN Franck, M. MIRNIK Stéphane.

Absents excusés :

Mme ECOFFARD Christelle ayant donné procuration à Mme RIGHETTI Nathalie.

Mme RIGHETTI Nathalie a été élue secrétaire de séance.

**Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,**

Retient l'entreprise SARL JMTP de Poncin (Ain), pour les travaux de « terrassements VRD et Espaces Verts » de la MARPA « Les Fritillaires », pour un montant de 215 546,00 € HT soit 258 655,20 € TTC.

Autorise Monsieur Le Maire à signer l'ensemble des pièces constitutives du dossier, puis d'assurer les règlements correspondants.

Accepte de signer la convention de partenariat avec le « pôle coopérative artistique – association le Grand Wahzou », pour la mise à disposition d'un intervenant musique en milieu scolaire pour l'année 2021-2022.

Donne son accord pour le prix de 3762.00€ par an, facturer mensuellement sur 10 mois.

Autorise Monsieur Le Maire à signer ladite convention et à assurer les règlements correspondants.

Le Conseil Municipal, est informé que :

- Les élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021 et que la date limite d'inscription sur la liste électorale est le 14 mai 2021.
- L'appel d'offres pour les travaux d'aménagement de la Rue du Monthoux est clôturé. Cinq entreprises ont répondu. Les offres sont en analyse chez le maître d'œuvre.
- Suite à différents événements survenus au cours des années 2020 et 2021, Monsieur Le Maire a demandé à Mme La Préfète de prendre un arrêté de séparation entre le Maire et le Chef de Corps du CPINI.

Séance levée à 19h15

Le Maire,

M. Dominique TURC

